



CODEFORMATION

FL01

LE CONTEXTE

- Comprendre la nécessité de l'attestation d'aptitude de catégorie 1.
- Mise en situation pour mieux se confronter à la réalité du terrain.
- Conformément au code de l'environnement, il est obligatoire depuis le 4 juillet 2009 d'être en possession de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes pour toutes opérations de mise en service, contrôle d'étanchéité, récupération de fluide frigorigène et de maintenance.

Attestation d'Aptitude Cat 1 – Technicien non expérimenté



Cible

Climaticien, électricien, artisan, technicien dans le domaine de la climatisation



Objectifs

- Connaissance de base en climatisation
- Obtenir l'habilitation à la manipulation des fluides frigorigènes Cat 1



Contenu

- Théories des machines frigorifiques
- Réglementation et impacts environnementaux des fluides frigorigènes



Durée

4,5 jours



Connaissances requises

Connaissances techniques de base en hydraulique et en génie climatique



Formateur

Partenaire Airwell Academy



Tarif par stagiaire

1 290 € HT



Nombre de participants

4 participants minimum et 10 maximum